

Discours de M Tõnis Lukas, Ministre de l'éducation et de la science de l'Estonie.

34ème conférence générale de l'UNESCO à Paris

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

D'abord je voudrais saluer Mr Georges Anastassopoulos pour son élection comme le président de la 34 Conférence General. Je voudrais aussi féliciter Monténégro pour son adhésion et Singapour pour son retour à l'UNESCO.

Le premier janvier 2007 l'Estonie comptait 1 342 409 d'habitants, environ 1 million d'entre eux avait pour langue maternelle l'estonien. Nous, les estoniens, sommes peu nombreux mais nous avons notre État, notre langue, notre culture que nous souhaitons sauvegarder. Il est très important de garantir à tous nos citoyens les possibilités d'accéder à une éducation de grande qualité de la maternelle jusqu'aux études supérieures ainsi que la protection de notre patrimoine culturel. Pour cette raison, le programme „Education pour Tous » de l'UNESCO et plusieurs conventions pour la protection du patrimoine culturel sont très importantes pour l'Estonie, comme pour beaucoup d'autres pays.

Dans le cadre du plan d'action estonien du programme „Éducation pour tous“ de l'UNESCO nous souhaitons se concentrer essentiellement sur l'éducation inclusive et celle des minorités, aussi sur la formation tout au long de la vie ainsi que l'éducation des adultes.

L'Estonie soutient l'objectif de l'UNESCO d'élargir l'accès à l'éducation de base dans le monde entier. Les programmes préscolaires sont essentiels du point de vue de l'éducation et de l'adaptation sociale ainsi que pour formation tout au long de la vie. Tout cela en mettant l'accent sur les enfants défavorisés. Notre

souhaiterions que 95% d'enfants puissent accéder à l'éducation préscolaire en 2010 et 98% en 2013. L'éducation préscolaire est une éducation dispensée grâce à un programme d'enseignement de base un an avant l'éducation obligatoire.

Pour l'année 2007 nous avons élaboré les documents stratégiques dans les différents domaines et niveaux d'éducation qui comportent tous l'idéologie de la formation tout au long de la vie. Pour les Estoniens, déjà peu nombreux, il n'est pas possible de réussir une restructuration de l'économie et garantir la pérennité de la croissance économique en ayant sur le marché du travail uniquement des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Des personnes de toutes les générations et avec un niveau d'études très différents doivent participer à l'apprentissage tout au long de la vie. L'organisation des formations d'adultes garantissent l'accès et la possibilité de participation aux groupes jusqu'ici non intégrés. Notre objectif pour 2008 est d'augmenter de 10% le niveau de participation aux formations de la population de 25 à 64 ans.

Dans le contexte de l'UNESCO, ces dernières années la priorité de l'Estonie a été le patrimoine culturel. Deux événements le confirment: d'abord l'année dernière, l'Estonie a adhéré à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, puis elle a été élue comme membre du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La position de membre au sein de ce comité, comme au sein de comité de bioéthique, est une obligation importante et valorisante pour l'Estonie.

La constitution d'une liste du patrimoine culturel immatériel est une initiative importante. Au printemps dernier un séminaire sur la constitution de ces listes a été organisé à Tallinn par la Commission nationale estonienne de l'UNESCO. On espère que l'Estonie aura la possibilité, en 2009, d'organiser une assemblée du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Tallinn. Ce serait un grand honneur pour nous de contribuer au développement et à la promotion de la sauvegarde du patrimoine culturel et parallèlement présenter la diversité du patrimoine culturel estonien. L'année 2009 serait très propice pour un tel événement à

Tallinn car en cette même année se déroulera notre traditionnelle Fête du Chant qui relève aussi du Patrimoine culturel de l'UNESCO.

Tout ce qui concerne le patrimoine mondial relève aussi d'une grande importance pour l'Estonie.

Nous préparons un dossier sur la chaîne humaine formée dans les trois pays Baltes pour le présenter à l'UNESCO et l'inscrire dans le programme «Mémoire du Monde». Pour nous, cette chaîne humaine est un événement unique dans l'histoire de l'humanité qui mériterait d'être reconnu. La chaîne était formée de personnes se tenant par les mains, ininterrompue et traversant Estonie, Lettonie et Lituanie. La date du déroulement de cet événement, le 23 octobre 1989, a été choisi d'après le cinquantenaire de la signature du Pacte Molotov-Ribbentrop, pacte qui a été conclu en 1939 entre l'Union staliniste et l'Allemagne hitlérienne ayant pour objectif de soumettre l'ensemble du monde. Le nombre de participants était évalué à environ 2 millions. Cette démonstration pacifique, soutenant la demande de la restitution de l'indépendance, a été remarqué au niveau mondial et a contribué à faire prendre connaissance de la situation des pays Baltes et a aidé à retrouver l'indépendance de ces États.

La signification de cette chaîne humaine pourrait être un exemple pour le monde entier. Je cite ici les pensées de l'ancien premier ministre, l'historien Mart Laar: „Chaque chaîne est aussi solide que son plus faible maillon. Dans la chaîne Balte il y avait trois maillons aussi solides les un que les autres. Au sein de l'Union Européenne il y a vingt-sept maillons, tous aussi solides.“

Monsieur le Président, chers collègues,

L'Estonie estime beaucoup la coopération culturelle des peuples du monde car on sait que cette coopération qui valorise et comprend les autres sera lui-même compris et valorisé!

Je vous remercie de votre attention.